

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 1^{er} mars 2019 relatif au tableau d'avancement
au grade de commissaire divisionnaire de police au titre de l'année 2019**

NOR : INTC1904712A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale;

Vu le décret n° 2005-939 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier du corps de conception et de direction de la police nationale;

Vu l'arrêté DRCPN/ARH/CR/n° 1443 du 22 décembre 2017 fixant le taux de promotion dans le corps de conception et de direction de la police nationale pour les années 2018, 2019 et 2020;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de conception et de direction de la police nationale, émis lors de sa réunion du 14 février 2019;

Sur la proposition du préfet, directeur général de la police nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

Les commissaires de police dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade de commissaire divisionnaire de police, au titre de l'année 2019 :

- 1 Mme Deseigne (Jennifer).
- 2 M. Pech (Frédéric).
- 3 Mme Robert (Véronique).
- 4 M. Brun (Sylvain).
- 5 M. Fraysse (Laurent).
- 6 M. Descours (Matthieu).
- 7 Mme Gonthier (Béatrice).
- 8 M. Banner Martin (Mario).
- 9 M. Noël (Matthieu).
- 10 M. Simon (Olivier).
- 11 Mme Ferre (Nathalie).
- 12 Mme Mermet (Clémence), épouse Grenot.
- 13 M. Fillali (Karim).
- 14 M. Deau (Christian).
- 15 M. Dupas (Olivier).
- 16 M. Bergson (Pascal).
- 17 M. Clément (Jérôme).
- 18 M. Desqueyroux (Lionel).
- 19 M. De Golmard (Nicolas).
- 20 M. Perrot (Marc).
- 21 M. Vallot (Damien).
- 22 M. Buil (Patrice).
- 23 M. Bonillo (Antoine).
- 24 M. Vacher (Sébastien).
- 25 M. Boudault (Thomas).

- 26 M. Cornillon (Grégory).
- 27 M. Guinard-Cordroch (Fabrice).
- 28 M. Leheup (Jean-Baptiste).
- 29 M. Sans (Sébastien).
- 30 M. Daize (Pierre Olivier).
- 31 M. Riondet (Simon).
- 32 M. Moyse Dit Frize (Eric).
- 33 M. Brugère (David).
- 34 M. Hémerly (Franck).
- 35 M. Druerne (Pierre-Henri).
- 36 M. Enault (Olivier).
- 37 M. Probst (Vincent).
- 38 M. Mazerolle (Claude).
- 39 Mme Dupont (Stéphanie).
- 40 Mme Moser (Suzanne).
- 41 M. Verhille (Arnaud).
- 42 M. Mantiene (Guillaume).
- 43 Mme Papassian (Géraldine).
- 44 M. Lewandoski (Rudy).
- 45 Mme Busson (Isabelle).
- 46 M. Métivet (Olivier).
- 47 M. Bertrand (Eric).
- 48 Mme Authier (Alexandra).
- 49 M. Perraut (Laurent).
- 50 Mme Fourmigue (Anouck).
- 51 M. Gravier (Emmanuel).
- 52 M. Tarayre (Luc).
- 53 M. Antonetti (Eric).
- 54 Mme Weber (Ingrid).
- 55 M. Teisseire (David).
- 56 Mme Abreu (Rachel), épouse Poupard.
- 57 Mme Duval (Brigitte), épouse Marin-Marin.

Liste complémentaire

- 58 M. Dufour (Julien).
- 59 M. Benoît (Sébastien).
- 60 M. Didier (Michaël).
- 61 M. Delaye (Christophe).
- 62 M. Longuet (Patrick).
- 63 Mme Arassus (Anne-Laure).
- 64 M. Bosse Platière (Jérémie).
- 65 Mme Brun (Sonia).
- 66 M. Menard (Frédéric).
- 67 M. Mayen (Eric).

Article 2

Le préfet, directeur général de la police nationale et le directeur des ressources et des compétences de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} mars 2019.

CHRISTOPHE CASTANER